



Saint Alban de Roche

Compte rendu des Conseils Municipaux

du 15 avril 2019

Présents : Michel GUERIN, Gérard MAGNARD, Christophe LAVILLE, Anne CHAUMONT-PUILLET, Françoise VARNET, Antoine SOLOMBRINO, Denis BERANGER, Marie-France VILLARD, Joël COMBEROUSSE, Jean-Luc FONTBONNE, Pierre-Yves CUCHERAT

Pouvoirs : Catherine GAYT a donné pouvoir à Michel GUERIN
Sophie GADRAS a donné pouvoir à Pierre-Yves CUCHERAT

Excusés : Jean-Luc SARRAT, Océane AMORIC

Absents : Régis VERNIER, Stéphanie REYNIER

1. Prêt 2019

Il est proposé de contracter un emprunt pour le financement des investissements 2019 d'un montant de 250 000 € sur une durée de 20 ans à taux fixe. Le Conseil Municipal donne son accord, **à l'unanimité**.

2. Ligne de Trésorerie Interactive (LTI)

Monsieur le Maire fait part aux élus des conditions pour la mise en place d'une Ligne de Trésorerie pour une durée d'un an à dater de juillet 2019 d'un montant de 100 000 €. Le Conseil Municipal donne son accord, **à l'unanimité**.

3. RIFSEEP (Régime Indemnitaire)

Le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel est une obligation légale qui se substitue à l'IAT et à la prime de fin d'année actuellement en place.

Ce régime doit répondre à un certain nombre de critères afin de redonner du sens à la rémunération indemnitaire.

La proposition de délibération devra être soumise au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de l'Isère avant validation.

4. Convention d'adhésion aux solutions libres métiers (CDG 38)

Il s'agit d'une extension de l'assistance du CDG 38 à la commune dans le cadre de la dématérialisation. Cette extension est gratuite. Le Conseil Municipal donne son accord, **à l'unanimité**.

5. Protection et mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains

Ce programme d'action prévu sur 5 années (2020 à 2024) se décline en 5 axes (agriculture, lien social, forêt, patrimoine paysager et naturel, ressource en eau).

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur les objectifs de la démarche PAEN, sur le programme d'actions établi sur les 8 communes de la CAPI dont la nôtre, sur le projet de délimitation du périmètre PAEN transmis par le Département de l'Isère.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, donne son accord, **à l'unanimité**.

6. Self

Le projet de self au restaurant scolaire pour les élèves de l'école élémentaire est présenté au Conseil Municipal.

7. Questions diverses

Plusieurs sujets ont été débattus concernant le CAPI Raid des 25 et 26 mai ; l'acquisition d'une parcelle d'environ 100 m² chemin au Pré ; l'aménagement sortie/accès depuis les feux tricolores de la Ladrière aux commerces riverains ; l'avancement des travaux en cours au restaurant scolaire et sur la promenade des Magnauds ; les permanences au bureau de vote à la salle des fêtes pour les élections européennes du dimanche 26 mai.

Fin de la séance à 22 h.